



Conseil d'administration de la SFPO

19 Janvier 2016 à l'Ibis Style Paris Bercy
9h30 – 17h00

Présents :

Alain ASTIER	Isabelle MADELAINE
Christophe BARDIN	Catherine OLLIVIER
Benjamin BERTRAND	Frédéric PINGUET
Françoise BLANC-LEGIER	Bertrand POURROY
Diane BRAGUER	Danielle PREBAY
Mikaël DAOUPHARS	Catherine RIOUFOL
Jean-François LATOUR	Patrick TILLEUL
François LEMARE	Jean-François TOURNAMILLE
	Jean VIGNERON

1/ Approbation du précédent compte-rendu : F Pinguet

Le compte-rendu du CA du 30 Juin 2015 est adopté à l'unanimité.

2/ Etat financier au 1^{er} Janvier 2016 : JF Tournamille

Dépenses

JF Tournamille apporte quelques précisions.

Assurances : 812 €. Les congressistes sont assurés pendant le congrès et au cours de leurs transports.

Consultants (1 800 €) : il s'agit des honoraires de C Doreau (pour le dossier DPC)

Cotisations ESOP : 600 € (montant calculé en fonction du nombre d'adhérents). Le CA de l'ESOP a prévu d'augmenter la cotisation des sociétés nationales pour l'année 2016.

Masterclass : il s'agit notamment des remboursements transports des inscrits au masterclass stabilité (non pris en charge par Merck).

Les prévisions sont satisfaisantes : le montant de dépenses prévues pour 2015 était de 47 077 €, **il est de 50 812 € en réel.**

Concernant le prévisionnel 2016 :

Il faut prévoir un acompte (année N-1) pour le congrès 2016, 30 000 €.

Des frais de consulting sont prévus mais il faudra peut-être actualiser en fonction des réels besoins.

La question du CNIMH est également en suspens, en fonction de l'évolution des contrats.

Workshop : la SFPO financera la reconduction d'un workshop international (proposition C Bardin).

Pour le masterclass et le soutien financier de Merck, il faut réévaluer la question dans le contexte DPC (le masterclass est une formation DPC). J Vigneron travaille sur ce dossier. Ce point a également été évoqué pour le congrès (création d'une société dédiée formation comme le SNPHPU ?).

Action : P Tilleul demandera conseil à Pascal Paubel et F Pinguet proposera une mission de consultant sur ce sujet à C Doreau.

JF Tournamille rappelle qu'Astra prend en charge (pour le groupe Oncolien) le financement des fiches produit.

Entrées

Le congrès rapporte un bénéfice de 126 000 € (noté dans le report prévisionnel 2016) auquel il faut ajouter 5 000 € liés aux cotisations.

DEPENSES					
Somme sur Montant2					
Catégorie de dépenses	2013	2014	Prév 2015	reel (non consolidé)	Prév 2016
Abonnement		800	800	800	800
Assurances	1 624	812	812		812
Bourse / Prix de thèse - pos	16 000	8 000	8 000	11265	8 000
CNHIM	6 750				
Comptabilité	2 885	1 475	1 475	1489	1 475
Congrès 2009					
Congrès 2011					
Congrès 2013	111 115	2 095			
Congrès 2015		28 352			30 000
Consultant	1 794		1 794	1 800	1 794
Cotisations ESOP/CNC		600	600		600
Déplacement CA / Bureau	6 989	4 266	4 266	12706	4 266
Hôtellerie - Repas					
Déplacements (CA + Gpes workshop)	368		80		80
MasterClass	646	21 284	22 000	10995	22 000
	1 498	2 450	2 450	5234,9	2 450
Hébergement / travaux site Internet					
Site Internet	1 500	3 626	4 800	4 800	4 800
Journée Saint-Louis	300	11 046			11 000
Journée SFPO 14 octobre 2010					
Journées 2012					
Papeterie					
Publications	6 445			722,4	
Frais bancaires		5			
Divers	31	80		1 000	31 600
				Partenariats	Oncolien?
Total	157 944	84 890	47 077	50 812	119 677

DEPENSES					
Somme sur Montant2					
Catégorie de dépenses	2013	2014	Prév 2015	reel (non consolidé)	Prév 2016
ENTREES					
Cotisations		1 030	5 000,00	13684	
REPORT congrès			126 000	0	126 000
Total			83 923	13 684	6 323

Situation au 1er janvier 2016			
Compte	Débit	Crédit	
37341 CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE LA RICHE			
BDC Progressif 5 ans		50 807,50€	
000203296 01 COMPTE COURANT ASSOCIATION SOCIETE FRANCAISE DE PHARMACIE		13 807,68€	
000203296 03 LIVRET BLEU ASSOCIATION SOCIETE FRANCAISE DE PHARMACIE ONC		15 558,97€	
		80 174,15€	130 000,00€
	Historique (15/06/2015)	107 147,81€	
	Historique (01/01/2015)	134 219,77€	

Extrait présentation JF Tournamille

Le budget est adopté à l'unanimité.

3/ Congrès 2015 : F Pinguet – JF Tournamille – C Bardin

Tous les clignotants sont au vert et montrent des progrès encore réalisés par rapport aux précédentes journées : nombre d'inscrits (520), présence des industriels, nombres de posters, sessions DPC, retombées financières, ouverture sur d'autres pays, satisfaction générale Aucun élément négatif n'a été remonté aux membres du CA.

D'un point de vue financier, le choix de Nantes s'avère très positif et a permis de faire de réelles économies : moins de frais de transports, moins de frais d'hôtellerie. Globalement, la facture s'élève à 221.000 € pour la prestation du centre de congrès (La Cité), ce qui intègre également les frais de traiteurs, 45.000 € pour les remboursements transports, et 70.000 € pour les hôtels **soit un total de 350.000 €**. **Il faut compter une dépense moyenne de 800 € par congressiste. Compte-tenu des bénéfices générés, le solde est positif.**

Cela avait déjà été évoqué lors du précédent congrès mais il serait nécessaire de faire différentes simulations financières pour le prochain congrès afin de savoir à partir de quel seuil de congressistes, il y aurait un risque de pertes financières.

Action : F Pinguet.

C Bardin évoque deux questions pour lesquelles le CA devra réfléchir pour le prochain congrès :

Concernant la partie posters : jusqu'à présent, le comité scientifique a toujours fait part d'une certaine souplesse concernant les critères de sélection des posters (taux de refus de 14 %). Le but était de favoriser le plus possible la présentation des travaux des équipes dans le domaine de la pharmacie oncologique. Il est certain que la SFPO franchit désormais un autre palier si on évalue l'attractivité du congrès par rapport au nombre de propositions de posters. Il convient certainement d'être plus sélectif pour se rapprocher des critères d'autres congrès scientifiques. Ce sera un point positif pour les posters sélectionnés avec une meilleure valorisation scientifique.

Concernant le programme, la labellisation DPC et l'avis favorable obtenu début septembre permettant d'élaborer et dispenser des programmes DPC a imposé des changements de dernières minutes du programme : la durée de deux ateliers DPC a dû être allongée à 2h45 (temps minimum pour une session DPC) avec programmation de session parallèles d'ateliers sur les deux journées. Globalement le programme du congrès est très dense avec des conférences plénières (informations scientifiques, professionnelles, vie SFPO...), des ateliers (dont certains DPC), des symposiums satellites, une AG.... Pour le prochain congrès, il faut possiblement réfléchir à une optimisation et peut-être des sessions parallèles.

Pour la ville du prochain congrès 2015, F Pinguet rappelle que tout reste ouvert. Compte-tenu du retour positif du congrès 2016 et des bonnes relations avec le centre de congrès, **le CA vote à l'unanimité le site de Nantes comme site du congrès 2017.**

4/ Masterclass stabilité 2016 : J Vigneron – A Astier

Comme pour les sessions des années précédentes, le masterclass stabilité 2015 a remporté un franc succès. 26 participants ont assisté au masterclass et les deux lauréats des prix posters du congrès SFPO étaient invités à ce masterclass.

C Bardin indique que le masterclass est une formation validée DPC depuis 2016 et donc enregistrée sur le site de l'OGDPC (*programme DPC 44321500001*). Il convient d'être également vigilant sur les aspects financiers sachant que la session est prise en charge en grande partie par le laboratoire Merck. F Pinguet téléphonera à Martine Paret pour lui confirmer le renouvellement du masterclass.

Celui se déroulera les 9 et 10 Juin prochain.

5/ Agrément SFPO DPC, historique et implications : C Bardin – F Pinguet

L'année 2016 fut très mouvementée sur ce dossier. Après un avis défavorable émis au mois d'août dernier, et pour des raisons qui restent encore assez obscures, il a fallu dans les semaines qui ont suivi

monter très rapidement un dossier de recours. F Pinguet et C Bardin tiennent à remercier Gilles Aulagner pour ses précieux conseils et d'avoir pu faire accélérer l'examen du dossier.

La commission scientifique DPC a finalement émis un avis favorable début septembre. La SFPO est donc désormais habilitée à élaborer et dispenser des programmes DPC, gérer les inscriptions des professionnels de santé et délivrer des attestations aux professionnels de santé justifiant de leur participation à un programme C'est évidemment un point très important.

Deux ateliers du congrès ont pu être enregistrés comme programmes DPC. Cette labellisation est attractive : 80 à 100 congressistes par ateliers se sont inscrits et ont participé sur les deux jours aux ateliers. Par ailleurs, le workshop stabilité de juin avait également été enregistré comme programme DPC. C Bardin rappelle les exigences assez strictes d'un point de vue méthodologique pour l'élaboration des programmes DPC, en intégrant des évaluations avant après. Il faudra quoi qu'il en soit développer cette activité, pour les pharmaciens hospitaliers mais également en ouvrant des formations vers des pharmaciens d'officine.

F Pinguet indique qu'il faut réfléchir à la mise en place d'un masterclass formation orienté sur les MTI. Il faut anticiper les évolutions à venir. Le SFPO a émis des recommandations dans ce domaine. Il faut poursuivre désormais avec des actions de formation.

Action : Isabelle, François et Mikael feront des propositions sur ce sujet.

6/ Actions internationales : A Astier – M Daouphars – D Prebay

Masterclass ESOP 2015 à Strasbourg (16-20 nov. 2015) :

les sessions intégraient le basic/intermediate masterclass (15 inscrits) et l'advanced masterclass (20 inscrits). M Daouphars, A Astier, C Bardin et F Lemare ont participé aux cours. K Meier a apprécié l'organisation et la tenue de ces masterclass à Strasbourg. Malgré des rapports pas très simples avec l'équipe de l'ESOP concernant la préparation logistique, F Pinguet tient à remercier D Prebay pour son investissement dans la préparation des masterclass.

ECOP 3 à Dubrovnik :

M Daouphars est le responsable du comité scientifique. Le programme est quasi-bouclé et fait intervenir plusieurs conférenciers du CA de la SFPO. Il aura lieu du 19 au 21 mai 2016. Il est évidemment important qu'un nombre important de Français puissent être présents. Il faut que chacun puisse faire de la promotion pour ce congrès, et notamment auprès des industriels français. A ce jour, il semble qu'il y ait 3 laboratoires qui aient prévu d'organiser des groupes : Novartis, Roche et Eisai.



Alain fait part des discussions du CA de l'ESOP pour la réorganisation du journal (EJOP). Il a proposé de prendre des contacts auprès d'Elsevier (éditeur des Annales Pharmaceutiques Françaises). Cela serait stratégiquement important pour notre positionnement au sein de l'ESOP.

F Pinguet indique une participation notable de nos collègues pharmaciens du Maghreb au congrès de Nantes (Maroc, Algérie, Tunisie) : une dizaine de congressistes et qui ont envoyé des posters. Une réunion a été organisée avec Bouchra Meddah, Présidente de la société pharmaceutique marocaine, et qui souhaite monter un DU de pharmacie oncologique au Maroc. La SFPO lui a assuré son soutien et plusieurs membres du CA seraient susceptibles de s'y impliquer.

Organisation des workshop :

C Bardin souhaiterait organiser un nouveau workshop international dans la lancée des précédents. Notamment en prévoyant une version 2 du workshop suivi thérapeutique des anticancéreux. J Beijnen

des Pays Bas et leader important dans le domaine, semblait intéressé pour une suite. Le CA donne un avis favorable à ce workshop, à organiser à l'automne 2016.

7/ Fiches formes orales : JF Tournamille – B Bertrand

JF Tournamille rappelle les actions réalisées. Une première réunion du groupe de travail a été organisée en novembre. Le groupe de travail a été élargi à d'autres personnes que des membres du CA, notamment des pharmaciens d'officine et les membres de la commission jeune qui auront un rôle important dans l'élaboration des fiches. Les fiches produits ne sont qu'un des maillons du dispositif. Des documents transversaux sont également à prévoir : conduite d'entretien avec patient, grades de toxicité etc.... Il faut également réfléchir aux modalités d'accès à l'information sachant que l'on va s'appuyer sur des plaquettes en lignes, vidéos de formation (tutoriels vidéo : oncotuto), des quizz (oncodisp), édition de plans de prise.....

Tous les documents seront hébergés sur le site de la SFPO. Le lancement officiel pourrait être fait à la journée St-Louis. Une information préliminaire sera programmée à Pharmagora.

Programme de recherche (C Rioufol) :

C Rioufol souhaite déposer un projet PREPS dans le cadre des appels à projets de la DGOS en associant la SFPO. L'objectif est de démontrer la plus value de l'expertise pharmaceutique en s'appuyant sur la relation pharmacien hospitalier/pharmacien de ville. Il s'agira d'un projet multicentrique visant à évaluer l'impact de différentes interventions pharmaceutiques vs prise en charge habituelle sur les problèmes médicamenteux (*DRP Drug Related Problems*) liés aux anticancéreux par voie orale.

Il faudra réfléchir et définir des outils et des critères d'évaluation Drug Related Problems DRP, observance, dose-intensité, réhospitalisations, qualité de vie etc...

Sur le plan méthodologique, on s'oriente sur une étude contrôlée (groupe interventionnel vs pratique standard). Cette méthodologie n'est pas forcément simple à mettre en œuvre comme le fait remarquer M Daouphars. Cela reviendrait à revenir en arrière dans la prise en charge de certains patients pour des services qui s'appuient déjà sur des interventions pharmaceutiques dans la pratique courante.

8/ Dossier CNIMH / dématérialisation : I Madelaine

Le dernier numéro Cancérologie date de décembre 2013. Il avait été décidé que la version suivante serait électronique. Aujourd'hui, le document n'est toujours pas dématérialisé et il reste un gros travail à faire. Le président du CNIMH et directeur de la publication est Xavier Dod. JF Latour est le Vice-président, notamment chargé du partenariat. Il existe normalement un contrat définissant une somme de 30 à 40 000 euro € pour l'étape de dématérialisation. L'idée est de faire un partage 50/50 pour l'investissement et les bénéfices. Un groupe de travail composé de Xavier Dod, Frédéric Pinguet, Isabelle Madelaine et JF Latour a été défini. Par ailleurs, l'idée dans le futur est de réaliser un interfaçage du dossier avec les logiciels de prescription.

Il faudra également prévoir des délégations pour les mises à jour avec des rémunérations.

9/ Journée SFPO St-Louis 2016 : I Madelaine – F Pinguet

Trois dates potentielles sont proposées : 13/20/20 Octobre en fonction des disponibilités de la salle. Un pré-programme est élaboré (en italiques, membre chargé de contacter le conférencier) :

9h30 – 9h45	discours de bienvenu (F Pinguet – P Faure)	
9h45 – 10h30	MTI en oncologie (A Marabelle, IGR)	<i>F Lemare</i>
10h30-11h00	chimiothérapies en réanimation (E Azoulay, St-Louis)	<i>I Madelaine</i>
11h15 – 12h00	actualités dans le cancer du poumon (G Zalcman, Bichat)	<i>I Madelaine</i>
12h00 – 12h30	microbiote fécal et cancer (L Zitvogel, IGR)	<i>F Lemare</i>

Modérateurs : Diane Braguer – P Faure

14h15 – 14h45 évolution des critères d'évaluation dans les essais cliniques
(JY Douillard, Nantes) *M Daouphars*

14h45 – 15h15 paiement à la performance en oncologie (P Tilleul - F Bocquet ou I Borget)

15h15 – 16h00 chimiothérapies orales
Oncolien (JF Tournamille, B Bertrand)
Programme de recherche chimios orales (C Rioufol)

16h00 : actualités SFPO, remise des bourses
Modérateurs : F Lemare – G Aulagner

On prévoit de reprendre le même traiteur.

10/ Référentiels SFPO 2016-2017 : sujets, groupes, logistique

Différentes thématiques sont évoquées :

Thérapeutiques alternatives, mise en place de consultations pharmaceutiques (B Pourroy), gestion des contrôles qualité destinées aux poches de chimiothérapies, gestion des dérives (F Lemare). Pour ce sujet, la SFPO pourrait être moteur pour organiser un contrôle qualité inter-laboratoires dans le domaine des préparations de chimiothérapies.

11/ Relations internationales sociétés savantes : F Pinguet – A Astier

Cette question a été évoquée au cours des autres points de l'ordre du jour. Il faut notamment retenir l'ouverture vers les pays francophones et notamment le Maghreb. A Astier, dans le cadre de l'ESOP est intervenu pour des enseignements. Une collaboration active se poursuit avec Bouchra Meddah, Présidente de la société pharmaceutique marocaine et plusieurs membres du CA sont concernés.

F Pinguet a reçu une invitation de la part de notre collègue Belge Jean-Daniel Hecq pour participer à la 27^{ème} journée annuelle des pharmaciens hospitaliers francophones de Belgique le 5 Mars prochain. A Astier, J Vigneron et C Bardin y seront.

12/ Biennales de Cancérologie Monégasques : F Blanc-Légier

F Blanc Légier fait part de changements majeurs dans l'organisation des biennales avec une certaine amertume concernant le nouvel état d'esprit. Suite au décès du Dr Michel Héry, fondateur des biennales et du Monaco Age Oncologie, les choses ont progressivement changé. Les biennales ont été reprises par Xavier Pivot, qui a confié un rôle important à Samuel Limat pour les questions pharmaceutiques.

Près de 8 membres du bureau ont été sollicités pour intervenir à des sessions pharmaciens : I Madelaine et JF Tournamille sur une session « pharmacotechnie de demain », F Lemare, F Blanc-Légier, C Rioufol, B Pourroy, D Prebay sur une session « parcours de soins thérapeutique en cancérologie » avec Isabelle Adenot, et D Braguer sur une session « accès à l'innovation ». F Blanc-Légier considère que Samuel Limat n'est pas vraiment dans l'esprit SFPO et probablement pas assez transversal sur la question du lien ville-hôpital.

F Pinguet indique qu'il faut veiller à officialiser le partenariat. Le logo doit être présent, ce qui est le cas pour les parrainages. Il écrira à Samuel Limat pour souligner l'investissement oncologique de la SFPO.

13/ Liste T2A, positionnement/ enquête SFPO : F Lemare - A Astier - F Pinguet

Il est prévu une réévaluation de la liste T2A avec sortie possible de certains médicaments : dans le cadre du projet de sortie de plusieurs anticancéreux de la liste en sus, F Lemare souhaitait connaître le positionnement de la SFPO sur cette question. Plusieurs leaders d'opinion, sociétés savantes ou collectifs sont montés au créneau en invoquant un risque de dégradation de la prise en charge. Les choses ont un peu évolué. Michel Marty dans le cadre de la Société Française du Cancer SFC a repris le mouvement. En parallèle, pas mal de médecins se sont éloignés de ce mouvement de protestation. La DGOS a le dossier en main et on peut distinguer deux attitudes : l'INCA souhaite maintenir les médicaments dans la liste T2A et plusieurs autres groupes souhaitent faire sortir des médicaments du groupe.

La SFPO ne souhaite pas prendre position *a priori*. Il faut être prudent et ne pas confondre les missions d'une société savante avec celles d'un syndicat. Le principe d'une réévaluation est cohérent. La SFPO se positionnera éventuellement en fonction des conclusions.

14/ Perspectives : F Pinguet

Cette question a été évoquée dans les différents points de la réunion

15/ Election des postes du Bureau

Après 11 années de présidence, F Pinguet indique qu'il est temps de préparer sa succession au poste de président. Il souligne l'évolution de la SFPO et tient à remercier et mettre à l'honneur l'ensemble des membres du CA qui chacun dans son domaine ont œuvré pour faire progresser la société. Cette succession et ce mandat doivent se préparer à l'avance comme c'est le cas pour de nombreuses sociétés savantes afin de ne pas se placer dans une situation de fragilisation. C'est notamment le principe des postes de vice-président. Plusieurs membres auraient la capacité et les qualités pour assumer ce mandat. F Lemare avait insisté sur cette nécessaire préparation.

Dans ce contexte F Pinguet souhaite élargir les fonctions au sein du bureau en créant un deuxième poste de vice-président et un deuxième poste de secrétaire. Dans les deux cas, un de ces postes sera ciblé national et le second plutôt international. Cette évolution est également nécessaire de par la dimension de plus en plus internationale de la SFPO.

Danielle Prebay et Jean-François Latour étaient présents dès la création de la SFPO. Ils tiennent à souligner l'énorme chemin parcouru et le rôle clé de Frédéric durant toutes ces années.

En 2017, nous fêterons les 20 ans de la SFPO, il faudra préparer cet événement..... D Prebay indique qu'elle a conservé de nombreux documents relatifs à la vie de la SFPO et élaborera un fascicule sur l'histoire de la SFPO.

Un tour de table est réalisé afin que chacun puisse s'exprimer. Chacun souligne les progrès et qui font que la SFPO est aujourd'hui une société savante reconnue, avec une excellente image et interlocuteur incontournable de toute question touchant à la pharmacie oncologique.

Il faut également mettre en avant la convivialité qui règne au sein du CA.

Le CA se renouvelle et s'agrandit, nous avons accueilli Benjamin Bertrand au titre de la Commission jeunes et plus récemment Catherine Rioufol et Bertrand Pourroy dont les expertises nous permettront d'aller encore plus loin.

F Pinguet se représente au titre de Président en considérant que ce sera son dernier mandat. Au cours de cette période, il fera le nécessaire pour assurer une transition idéale à destination du futur Président. Après s'être entretenu avec plusieurs des membres du CA au cours de ces derniers jours, il propose le bureau suivant :

Président	F Pinguet
Vice-Président (international)	A Astier
Vice-Président (national)	F Lemare
Secrétaire (international)	C Bardin
Secrétaire (national)	I Madelaine
Trésorier	JF Tournamille
Trésorier adjoint	B Bertrand

Un vote est réalisé. La composition du nouveau bureau est adoptée à l'unanimité, avec une abstention.

16/ Questions diverses

UTIP

C Ollivier indique qu'elle a été recontactée par l'UTIP. Un point sera fait concernant l'engagement de la SFPO. C Bardin fait remarquer qu'il serait souhaitable que la SFPO développe des programmes de formation DPC orientés vers les pharmaciens d'officine.

Fin de la réunion à 17h00

*Compte-rendu rédigé par C Bardin, Secrétaire SFPO
Validé par F Pinguet, Président SFPO*

Contacts – portables membres du CA:

Alain ASTIER	06 13 23 46 24
Christophe BARDIN	06 12 23 99 43
Benjamin BERTRAND	06 30 36 28 72
Françoise BLANC LEGIER	06 23 26 31 85
Diane BRAGUER	06 84 24 41 60
Mikael DAOUPHARS	06 77 55 94 58
Jean-François LATOUR	06 72 22 70 04
François LEMARE	06 18 98 88 82
Isabelle MADELAINE	06 31 21 72 29
Frédéric PINGUET	06 14 05 27 83
Catherine OLLIVIER	06 99 85 23 01
Bertrand POURROY	06 17 96 13 32
Danielle PREBAY	06 80 57 13 80
Catherine RIOUFOL	06 88 88 79 41
Patrick TILLEUL	06 66 34 54 54
Jean-François TOURNAMILLE	06 18 48 46 19
Jean VIGNERON	06 88 01 04 81